



Conseil Consultatif des Eaux Occidentales Septentrionales

PROCÈS-VERBAL

COMITÉ EXÉCUTIF

BEC, Bilbao mercredi 22 avril 2015 – 14h00 – 18h00

Président : Bertie Armstrong

Rapporteur : Conor Nolan

1. Bienvenue

Le Président du CCEOS, Bertie Armstrong, a accueilli les membres, les représentants de la Commission et des États membres et les observateurs à la réunion.

- Excuses

Des excuses ont été reçues des membres suivants :

- Anne Marie Katz (AIPCE - Association européenne des industries du poisson)
- Jacques Pichon (L'ANOP était représentée par Thierry Guigue)

La liste des participants (organisations et des représentants) est jointe en annexe.

- Adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour a été adopté sans commentaire ni modification.

- Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (Paris, le 14 Novembre 2014) :

Les minutes de la dernière réunion ont été adoptées sans modification. Le «document de phasage» développé après la réunion de Paris a également été adopté.



- Recrutement de Secrétaire exécutif adjoint :

Le nouveau Secrétaire exécutif adjoint a été présenté : Barbara Schoute (prononcer comme «shoute», «scoute», pour l'utilisation de *sch* comme dans l'aéroport de *SCH*iphol) va rejoindre le Secrétariat à fin mai. Les antécédents de Barbara en biologie environnementale et marine et son expérience avec les groupes de parties prenantes multinationales lui ont permis de développer une compréhension fondamentale du processus de mise en œuvre nécessaire pour atteindre les objectifs de gestion des pêcheries. Elle a travaillé au ministère de l'Agriculture et de la pêche aux Pays-Bas sur la réforme de la PCP de 2002, elle a participé aux négociations UE-Norvège, le développement des engins et l'interaction des parties prenantes avant de partir à Copenhague en 2007 pour travailler avec le CIEM 2002. Au CIEM, elle a coordonné l'élaboration du processus de référence, en réunissant les parties prenantes et un large éventail de scientifiques, qui a abouti à un nouveau processus visant à améliorer les évaluations de l'état des stocks de poissons. Au cours des années suivantes, elle a continué à améliorer le format des avis du CIEM et elle a participé au développement d'outils visuels pour aider les communications d'avis en coopération avec des experts en matière d'informatique et de données. Barbara aime beaucoup jouer le rôle de facilitateur de la coopération parmi un large éventail d'experts et conduire les processus conduisant à des conclusions pertinentes et ce, à sa manière néerlandaise, à la fois professionnelle, ouverte et proactive. Elle possède un niveau de base en français et en espagnol et un niveau avancé de maîtrise de l'anglais

2. Ratification relative au président et aux vice-présidents du comité exécutif.

Les décisions préliminaires, relatives aux (vice)présidents et qui ont été prises lors de la dernière réunion, sont ratifiées.

En outre, NUTFA a présenté sa candidature pour devenir membre du Comité exécutif, ce qui ferait passer le nombre de délégués à 26. Ceci peut être discuté avec la CE et le Comité exécutif a convenu de demander au Secrétariat de s'en charger.

Action : Secrétariat conviendra avec la CE de l'augmentation du nombre de délégués.

Après le départ de Victor Badiola de OPPAO (Espagne), la désignation de Jesús Lourido de Puerto de Celeiro SA OPP-77 comme membre du Comité exécutif est maintenant acceptée

3. Obligation de débarquement (President)

- Examen de l'entrée du CC à la Conférence Discardless ;



Le président a brièvement passé en revue la présentation de la réunion de mercredi matin pour le lancement du projet DiscardLess de l'UE. DiscardLess vise à fournir les connaissances, les outils et les technologies, ainsi qu'à impliquer les professionnels, pour réussir graduellement à éliminer les rejets en mer. Ceux-ci seront intégrés dans des Stratégies de Réduction des Rejets (*Discard Mitigation Strategies - DMS*) proposant des solutions rentables à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement des produits aquatiques. Le premier objectif est d'éviter les captures indésirées. Cela va encourager des modifications des engins de pêche afin d'utiliser des dispositifs de sélectivité existants ou d'en développer de nouveaux ainsi que des changements des stratégies de pêches basées sur la connaissance des pêcheurs et de scientifiques. Le second objectif est d'effectuer la meilleure utilisation possible des prises indésirées inévitables. DiscardLess évaluera les impacts des rejets sur l'environnement marin, mais également sur l'économie et l'ensemble de la société, avant, pendant et après la mise en œuvre de l'obligation de débarquement. Toutes ces innovations seront combinées dans des programmes interactifs intégrés sur Internet (boîte à outils DMS) qui aideront les pêcheurs à évaluer la situation actuelle et future et à prendre une décision plus qualifiée sur la façon de s'adapter au nouveau régime.

- Engagement du CC avec les États Membres ;
Le processus de régionalisation de la gestion de la pêche est en cours de développement et l'élaboration de plans régionaux de rejet est le premier sujet traité. Un groupe d'action relatif aux rejets est mis en place pour le CCEOS ; il s'agit d'un groupe de haut niveau pour les dirigeants. De même, il a été créé un groupe technique d'aide à la gestion et d'experts techniques (groupe de haut niveau et groupe technique des EM - GHN et GNT). Le rôle du CC dans le groupe régional de gestion est considéré comme important, mais, le processus étant nouveau, il devra encore se développer. Il a été souligné qu'il est très important de se mettre d'accord sur les avis du CC afin d'avoir un fort impact sur la discussion dans le groupe de haut niveau.
- Élaboration et présentation de documents ;
Un Groupe de Rédaction des Avis des EM (GRA) a été mis en place pour apporter des contributions au GHN/GNT et l'avis du CC a été pris en compte. Le projet de plan du GRA était largement en accord avec les contributions du CC. Une proposition relative à la désignation élective des pêcheries (où les pêcheurs pourraient choisir avant une sortie de pêche le type de pêcheries qu'ils souhaitent cibler) n'a pas été acceptée par les EM parce que la CE a indiqué que l'on avait considéré que cela pourrait conduire des pêcheurs à



choisir leur métier en vue d'optimiser la pêche, sans que cela reflète nécessairement la réalité.

4. Obligation de débarquement (Discussion)

- Résultats ;
Le résultat du GRA a tout d'abord pris la forme d'un document traitant du phasage de la mise en œuvre progressive. Cela semble être largement accepté par le GHN. Le Comité exécutif a demandé que les EM s'expliquent sur l'application des dispositions de phasage d'ici la fin de l'année, afin que les pêcheurs sachent à quoi s'attendre. Sur le point relatif à la désignation des pêcheries, plusieurs d'entre eux ont indiqué qu'ils avaient accepté la rédaction de la procédure électorale dans un esprit de compromis, mais qu'ils ont estimé que leur organisation ne pouvait pas soutenir cette proposition du CC. Cela signifiait que la proposition du CC au GRA (version 3 datée du 3 février) ne pouvait pas être ratifiée. La plupart des membres du Comité exécutif ont convenu que la méthode alternative d'assignation des pêcheries la pêche telle qu'elle est actuellement rédigée par le GHN (en utilisant des historiques d'activités par type d'engin et composition des débarquements) n'est pas considérée comme une méthode appropriée, ce qui signifie qu'une alternative devra être élaborée par le CC.
- Planification des futurs travaux ;
Mai 2015 : Le projet de proposition des EM à la Commission sera prêt en Juin pour le CC. La transmission des plans de rejets aux CC est une exigence par les statuts, même si l'impact de commentaires des CC peut être limité. La date et le processus d'une telle transmission ne sont pas tout à fait clairs et il sera probablement nécessaire de le faire sur une base ad hoc. A l'avenir, il faudrait se concentrer principalement sur le perfectionnement des plans.
- **6 mois accordés** au GRA pour examiner :
 1. Les espèces invasives (relèvement du TAC, sélectivité, flexibilité inter-espèces),
 - Les méthodes de relèvement du TAC, les échanges de quotas, etc. doivent être clarifiées par les EM.
 - Flexibilité et exemptions *de minimis* : On est parvenu à un texte de compromis en ce qui concerne les espèces candidates aux exemptions de survie. Au moins une exemption *de minimis* est en cours de discussion, mais aucune recommandation spécifique n'a encore été acceptée pour les espèces spécifiques.



2. Conséquences pratiques à bord (équiperage, heures de travail, sécurité - lien avec DiscardLess),

- Que va-t-il se passer dans les ports où les rejets sont débarqués, quels sont les besoins de modification des installations de réception et quels coûts supplémentaires cela implique-t-il ?
- Explication dans le port : les pêcheurs ne savent toujours pas quel sera l'impact de l'OD du 1 janvier 2016. Il est prévu que l'OD ne réglemente que les espèces cibles et rien d'autre qui pourrait gêner les pêches au cours de la première année, mais en tenant compte du fait qu'un plus grand nombre de stocks seront progressivement intégrés et que, d'ici fin 2019, tous les stocks et les dérogations devraient être organisés. Les membres du CC ont des difficultés à expliquer comment les nouvelles règles seront mises en œuvre et quelles en seront les conséquences. Les EM / la CE doivent aborder cette question.

3. Choix de catégorie de navire :

- La question relative à la sélection de la pêche devra être abordée et la contribution du secteur aux groupes des EM est nécessaire. Comme il n'y a pas d'accord sur un avis relatif à l'approche «élective» et que la méthode actuelle d'utilisation des historiques d'activités n'est pas acceptable non plus, il est nécessaire de trouver une alternative. Un projet pilote pour l'approche élective pourrait être proposé, ou il faudrait au moins examiner les implications de l'utilisation des options actuelles (en utilisant des compositions des débarquements, les catégories de pêcheries du plan de récupération du cabillaud) par rapport aux essais réalisés avec l'option élective.
- Les pêches transfrontalières devront être prises en compte, conformément à l'expérience du CC Pélagiques. La cohérence et la régionalisation parfois sont en désaccord, mais les gestionnaires doivent être conscients des problèmes que cela peut causer.

4. Contrôle et exécution

• *Points non repris par le GRA*

La possibilité d'inclure des mesures de contrôle technique dans les plans d'OD a été discutée au sein du GHN. Le GRA a estimé qu'il ne lui était pas possible d'élaborer une liste exhaustive des mesures pertinentes, mais a considéré que les EM étaient individuellement mieux équipés pour en discuter avec leurs pêcheries nationales.

• Discussion



Il a été estimé que la relation entre le Comité exécutif et le GRA pourrait être améliorée. Il a été proposé que, à la lumière d'éventuelles demandes de dernière minute possibles adressées au Comité exécutif, il faudrait prévoir un délai de réponse de 48 heures afin de permettre aux membres du Comité exécutif de répondre aux propositions de GRA, sur la base de documents entièrement traduits.

Action – Le Secrétariat est chargé de mettre en place une procédure correspondante.

5. Plan de travail du CC pour 2015

- Obligation de débarquement ;
Voir point 4.
- Bar ;

Le président a expliqué la situation qui s'est produite après le Conseil de décembre de l'année dernière (voir également la note explicative de la présidence du 8 février 2015¹). Le 19 décembre 2014, le Royaume-Uni a proposé des mesures d'urgence unilatérales pour fermer une partie des pêcheries de bar commun parce qu'il considérait le Conseil de décembre n'a pas agi conformément à l'avis du CIEM. Le Royaume-Uni ne soutient pas la gestion de cette espèce par un TAC et propose des mesures alternatives pour réduire F. Le CCEOS a été invité à présenter une réaction qui a été rédigée sur une base ad hoc par le président en se fondant sur des travaux antérieurs puis envoyée.

Des propositions pour un plan de gestion commun sont attendues en Juillet, à moins que l'avis du CIEM ne modifie l'interprétation de l'état du stock. Il est nécessaire de mettre en place un processus, comme un volet accéléré, car les Mesures d'Urgence de la Commission laisseront toujours très peu de temps au CC pour présenter ses commentaires.

Les modifications du TAC pour le bar TAC figureront dans le 2ème amendement du TAC.

A propos du document :

Certains membres du Comité exécutif ont indiqué qu'ils n'étaient pas

¹http://www.nwwac.org/fileupload/Seabass/Seabass_Chairs_Report_to_AC_members_8_Jan_FI_NAL_EN.pdf



d'accord avec le contenu du message qui avait été envoyé. Toutefois, le groupe a compris la genèse de ce document et a décidé de rechercher une procédure pour de futures occasions de ce genre.

Pour l'avenir :

La réunion du groupe de discussion à Dublin (18 septembre 2014) a donné lieu à large éventail de points de vue qu'il était difficile de fusionner en un seul. CANE aimerait collaborer avec EOS et SWWAC pour couvrir la totalité du stock. Le CC accepte d'avoir des avis rédigés dans un groupe inter-CC.

Action : Les Secrétariats vont étudier une date : dernière semaine de mai/première semaine de juin.

- Plans pluriannuels ;
- Voir point 4.
- Priorités des Groupes de Travail ;
Les GT sont priés de présenter leurs priorités avant la prochaine réunion.

6. Actualités CE

Laurent Markovic de la CE a informé le Comité Exécutif de deux sujets en cours :

- Développement du PPA pour les EOS - une évaluation d'impact est en cours de réalisation, la proposition est attendue en Août et le CC est prié d'apporter une réponse d'ici le 1^{er} septembre
- Les mesures d'urgence pour la Mer Celtique seront actualisées avec le panneau à mailles carrées de 100 mm qui vont passer à 120 mm. Les EM se sont mis d'accord et l'actualisation devrait être acceptée fin Avril.

Questions diverses : aucune

Le Président clôt la séance à 18h00



ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF		
PRÉNOM	NOM	ORGANISATION
Bertie	Armstrong	CC EOS
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Kara	Brydson	RSPB Scotland
Luc	Corbisier	Stichting voor Duurzame Visserij Ontwikkeling
Debbie	Crockard	Seas at Risk
John	Crudden	European Anglers Association
Bruno	Dachicourt	European Transport Federation
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisation
Ross	Dougal	Scottish Fishermen's Federation
Marc	Ghiglia	CNPMEM
Hugo	González	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol
Thierry	Guigue	Association Nationale des Organisation des Producteurs
Konstantinos	Kokosis	European Bureau for Conservation and Development
Eduardo	Miguez	European Association of Ports and Auctions
Geert	Meun	Dutch Fish Product Board
Sean	O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South & West FPO
Liane	Veitch	ClientEarth
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary

OBSERVATEURS		
PRÉNOM	NOM	ORGANISATION
John	Anderson	Scottish Fishermen's Organisation
David	Beard	Manx Fish Producers Organisation
Richard	Brouzes	OPBN



Andrew	Clayton	The Pew Charitable Trusts
Alan	Coghill	Orkney Fish Producers Organisation
Dave	Cuthbert	New Under Ten Fishermen's Association
Gonzague	De Moncuit	Ministère de EDDE
Marta	García Merchán	Ministerio de AAMA
Robert	Griffin	Commission Européenne
Daniel	Lefèvre	CRPMEM de Basse Normandie
Olivier	Le Nezet	CRPMEM Bretagne
Tris	Lewis	Funding FISH Initiative
Jesús Angel	Lourido	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77
John	Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Laurent	Markovic	Commission Européenne
Kevin	McDonnell	West of Scotland FPO
Justyna	Niewolewska	The Pew Charitable Trusts
Miquel	Ortega Cerdá	Fundació ENT
Erin	Priddle	Environmental Defence Fund
Glenn	Quelch	European Fisheries Control Agency
Anne-Marie	Stewart	The Scottish White Fish Producers Association
Dominique	Thomas	CMEACA du Nord
Paul	Trebilcock	Cornish Fish Producer's Organisation
Caitlín	UíAodha	Irish South & East FPO
Jim	Portus	SWFPO
Nuala	Carson	Defra
Paul	Francoise	CDPMEM14
Sara	Vandamme	University of Salford / ILVO
Delphine	Roncin	CRPMEM Nord Pas de Calais / Picardie
Edward	Fahy	Irish Seal Sanctuary
Marina	Le Gurun	BlueFish

SECRETARIAT

Michael	Keatinge	BIM / Directeur CCEOS
Conor	Nolan	Secrétaire Exécutif / Directeur CCEOS
Barbara	Schoute	Secrétaire Executive Adjointe
Joanna	McGrath	Assistante Exécutive – Administration et Finances